



**Rapport d'activité de la Section Vaud**  
**de**  
**l'Assemblée parlementaire de la Francophonie**  
**pour**  
**l'année parlementaire 2021 – 2022**

## *Le mot du Président*

Madame la Présidente du Grand Conseil,  
Mesdames les députées, Messieurs les députés,

Après deux années marquées par la pandémie de Covid-19, les rencontres telles que les Assemblées plénières Monde, la Réunion région Europe ainsi que la Réunion des Présidents région Europe se sont régulièrement tenues.

Le soussigné accompagné par Cédric Aeschlimann a ainsi pu participer à la Réunion de la Conférence des Présidents de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) - Région Europe, qui a eu lieu du 3 au 5 avril 2022 à Monaco.

La 33<sup>e</sup> session de l'Assemblée régionale Europe (ARE) devait se tenir à Belgrade (Serbie) du 23 au 25 novembre 2021. Hélas, une annulation de dernière minute par les organisateurs a provoqué son déplacement à Tirana à de nouvelles dates (25 au 27 novembre) et la section Vaud de l'APF n'a pas pu s'y rendre faute de député.e.s disponibles.

Une délégation vaudoise s'est déplacée à Kigali (Rwanda) pour participer à la 47<sup>e</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) du 5 au 9 juillet 2022. La délégation était constituée par MM. Les députés François Cardinaux, Philippe Cornamusaz et Daniel Trolliet assistés par Jérôme Marcel. Une question a été déposée par la section vaudoise auprès de Mme Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie, sur la possibilité de mettre en place et promouvoir une plateforme encourageant les rotations de postes, les visites interparlementaires, les stages et rencontres au sein de la Francophonie.

La Section vaudoise a régulièrement contribué aux travaux de la Francophonie via les réponses à des questionnaires. Notamment dans le cadre d'une étude sur l'usage du français dans les parlements membres de l'APF, d'une étude sur la promotion du choix des filières d'éducation pour les filles, d'un rapport « Sport et francophonie » et d'un colloque sur les démocraties contestées.

La Section vaudoise a également organisé une rencontre des sections cantonales et suisse de l'APF à Montricher le 19 novembre 2021 dans le but de mieux faire connaissance, de renforcer les liens et de se tenir informés sur les projets, participations et autres actions dans le cadre de la Francophonie.

Après le départ à la retraite d'Yves Robert, secrétaire de la délégation vaudoise, dûment remercié pour ses bons et loyaux services, décision a été prise de répartir la tâche, en coordination avec le Président de la délégation vaudoise, sur deux collaborateurs du Secrétariat des commissions du Grand Conseil, MM. Cédric Aeschlimann et Jérôme Marcel.

En conclusion je tiens à souligner l'importance de la Francophonie pour notre Canton. En effet, même si cela peut paraître loin de nos réalités quotidiennes, les échanges fructueux et la rencontre d'autres cultures nous permettent un ancrage dans ce monde globalisé auquel nous appartenons de plein droit. A cet effet, je lance un appel à nous engager activement dans les projets de coopération parlementaire mis en place par l'APF. Par exemple les programmes multilatéraux de développement parlementaires francophones ou la mise en place d'un Corpus législatif afin de mettre une boîte à outils à disposition des Parlements francophones.

Portons la voix du Canton de Vaud au sein de la Francophonie. Vive la langue française.

Lausanne, le 3 août 2022

Daniel Trolliet

Président de la Délégation du Canton de Vaud  
à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

## **Délégation vaudoise à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie**

### **Membres pour l'année parlementaire 2021 – 2022**

Les membres suivants du Grand Conseil composent la délégation vaudoise à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie pour l'année parlementaire 2021 – 2022 :

Daniel Trolliet (président)  
Laurence Creteigny (vice-présidente)  
François Cardinaux  
Christine Chevalley  
Philippe Cornamusaz  
Jean-Claude Glardon  
Philippe Jobin  
Vincent Keller  
Serge Melly  
Anne-Laure Métraux-Botteron  
Sébastien Pedroli  
Denis Rubattel  
Graziella Schaller  
Circé Barbezat-Fuchs (suppléante)  
Jean-François Chapuisat (suppléant)

### **Secrétariat de la délégation**

À la suite du départ à la retraite d'Yves Robert, depuis le 1<sup>er</sup> août 2021 le secrétariat de la Délégation vaudoise à l'APF est conjointement assuré par :

Cédric Aeschlimann, secrétaire de commissions parlementaires du Grand Conseil  
Jérôme Marcel, secrétaire de commissions parlementaires du Grand Conseil

### **Séances de l'année parlementaire 2021-2022**

Pendant l'année parlementaire 2021 – 2022, la délégation vaudoise à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a tenu trois séances dans le complexe parlementaire.

Ces séances ont eu lieu les 5 octobre 2021, 14 décembre 2021 et 3 mai 2022. Elles ont principalement servi à coordonner les activités de la Section, à désigner les délégations et à procéder à des échanges d'informations entre la présidence, les membres et le secrétariat de la délégation.

## **47<sup>e</sup> Session de l'APF Kigali – Rwanda du 5 au 9 juillet 2022**

La 47<sup>e</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est tenue du 5 au 9 juillet 2022 à Kigali (Rwanda).

La délégation vaudoise à Kigali était composée de Daniel Trolliet (président), Philippe Cornamusaz et François Cardinaux, accompagnés par Jérôme Marcel (secrétaire de la délégation).

Placée sous le thème « Gouvernance mondiale : le rôle des parlements pour une paix durable », cette session a réuni près de 350 participants – dont 220 parlementaires – représentant une quarantaine de sections membres de l'APF. Outre la délégation vaudoise, la Confédération helvétique y était représentée par les délégations des sections suisse, jurassienne et valaisanne.

Après deux années marquées par la pandémie, cette 47<sup>e</sup> Session a permis aux délégations venues des quatre coins de la planète au Rwanda de reprendre les travaux dans des conditions normales. Outre la participation à toutes les séances programmées par l'APF, la délégation vaudoise a profité de son déplacement dans le pays aux mille collines pour participer à des visites culturelles, échanger avec des porteurs de projets dans le cadre de la Francophonie et aller à la rencontre de projets de développement promu par la coopération suisse.



Parlementaires membres des délégations siégeant à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, Kigali, le 9 juillet 2022.

L'ensemble des délégations ayant participé à cette Assemblée a relevé la qualité de l'accueil mis en place et l'effort immense des autorités et de la population rwandaises pour reconstruire l'économie et tourner les pages sombres de l'histoire, dans ce pays bouleversé par le génocide des Tutsis en 1994 et les guerres qui lui ont succédé.

**Réseau des femmes parlementaires de l'APF**

**Chambre des députés du Parlement du Rwanda le mercredi 6 juillet 2022**

*La Section Vaud y était représentée par son président, M. Daniel Trolliet, qui a rapporté.*

La réunion, après l'adoption du relevé de décision du Bureau des 19-20 avril et le compte-rendu et rapport d'activité, s'est déroulée sur trois thèmes principaux :

1. Présentation des projets de rapports et contributions, ainsi que des projets de résolution :
  - Projet de résolution sur la mise en place d'une politique pour lutter contre les violences faites aux femmes dans les Parlements.
  - Projet de rapport sur le choix des filières d'éducation pour les filles.
  - Projet de résolution sur l'autonomisation économique des femmes.
  - Projet de déclaration sur l'impact du changement climatique sur les femmes et les filles.
2. Audition de trois oratrices sur les thèmes d'égalité des genres et de droits des femmes, ainsi que l'égalité des genres au Rwanda de l'après génocide.
3. Proposition de modification des statuts du Réseau des femmes parlementaires de l'APF (comité directeur passe de 12 à 13 membres) et institution d'un prix bisannuel dénommé « Prix du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie », destiné à récompenser une personne physique ou morale s'étant particulièrement investie pour la promotion de l'égalité des genres dans son domaine d'action dans l'espace francophone.

**Réunion des Secrétaires administratifs de section**

**Centre de Convention de Kigali le mercredi 6 juillet 2022**

*La Section Vaud y était représentée par son secrétaire, M. Jérôme Marcel.*

Voici les éléments essentiels de la réunion des Secrétaires administratifs de section (SAS) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

- Présentation de la maquette du futur site Internet de l'APF. Des sessions tests seront organisées en automne 2022, pour une mise en ligne du format définitif prévue pour janvier 2023.
- Présentation de la maquette de la future plateforme ExtrAPF, outil permettant un échange d'informations administratives dématérialisé entre le Secrétariat général de l'APF et les sections. Et qui permet, lors des sessions, de mettre la documentation à disposition de l'ensemble des participant.e.s.
- Les SAS et parlementaires de l'APF sont invité.e.s, lorsqu'ils viennent à Paris, à rendre visite au Secrétariat général, 233, boulevard Saint-Germain, dans les locaux de l'Assemblée nationale.

Un hommage est rendu à Marie-Joséphine Diallo, Secrétaire générale de l'Assemblée générale du Sénégal, Présidente de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF), décédée le 18 mai 2022.

Le Secrétariat général remercie Jeanine Kambanda, Secrétaire générale du Parlement rwandais, et Olivier Rubibi, SAS de la section rwandaise, pour l'organisation de la 47<sup>e</sup> Session de l'APF.



**Réunion des quatre commissions permanentes de l'APF  
Centre de Convention de Kigali le jeudi 7 juillet 2022**

***Commission de la coopération et du développement***

*La Section Vaud y était représentée par son président, M. Daniel Trolliet, qui a rapporté.*

La réunion, après l'adoption du compte-rendu et du relevé de décisions de la réunion du 6 octobre 2021, s'est déroulée sur quatre thèmes principaux :

1. Point sur la situation économique des pays de l'espace francophone.
2. Audition d'experts :
  - Me Abdoulaye Harissou sur la problématique du foncier dans l'espace francophone, notamment africain.
  - M. Said El Hachimi sur le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC.
  - Me Isabelle Rouche sur les enjeux maritimes liés au climat et à la protection de l'environnement.
3. Communication et discussion sur :
  - Projet de résolution sur le rapport sur l'occupation et la vitalité des territoires ruraux.
  - Les impacts des changements climatiques sur les territoires insulaires et riverains.
  - Projet de rapport sur la transition énergétique.
4. Echanges sur les travaux futurs de la commission :
  - Séminaire sur les changements climatiques dans une zone exacerbée par l'insécurité.
  - Participation d'une délégation de l'APF à la COP27 en Egypte.
  - Séminaire sur la zone de libre-échange continentale africaine.

A noter que la commission se nommera à l'avenir *Commission des affaires économiques, sociales et environnementales*.

***Commission politique***

*La Section Vaud y était représentée par M. François Cardinaux, qui a rapporté.*

1. Adoption du compte rendu et du relevé de décisions de la réunion des 14-15 mai 2022

Sans remarque particulière, le relevé de décisions a été adopté.

2. Tour de table : actualité politique des sections

Tous les pays ont trois soucis principaux : Guerre en Ukraine et surtout ses conséquences, montée des extrémismes, difficultés économiques suite à la phase COVID.

3. Compte rendu de la mission d'information et de contact au Bénin

Depuis 2019, le recul de la démocratie a fait mettre le pays sous alerte, mais sans sanction.

Le climat politique est encore crispé, et d'autres facteurs pourraient influencer sur le prochain scrutin législatif. L'insécurité régionale du fait des groupes terroristes qui sévissent près de la frontière avec le Burkina Faso, où la situation semble continuer à se dégrader, met et en évidence la contagion du fléau djihadiste vers les pays du Golfe de Guinée. La hausse de l'inflation pourrait également contribuer à accroître les tensions durant le prochain scrutin législatif de janvier 2023.

La visite a permis de recommander de lever la mise sous alerte, demeurer attentif et disponible.

#### 4. L'utilisation de la langue française dans les organisations internationales

La promotion et la défense du français sont parmi les raisons d'être de l'APF. Force est de constater qu'il s'agit d'un combat permanent, spécialement dans les domaines du milieu scientifique et sportif.

#### 5. Projets de résolution

Les compétences et l'action des parlements en situation d'urgence, résolution conjointe, Suisse – Canada : Résolution acceptée à l'unanimité par la commission politique. Elle est reprise dans le texte de l'Assemblée plénière.

L'impact de l'intelligence artificielle sur les droits humains, l'État de droit et la démocratie.

#### 6. Composition du Bureau de la Commission politique 2022-2024

Composition acceptée, avec quelques remarques sur le fait que ce soit la France qui la dirige et non un autre continent !

### ***Commission des affaires parlementaires***

*La Section Vaud y était représentée par M. Philippe Cornamusaz, qui a rapporté.*

Par suite de l'adoption de l'ordre du jour et du relevé de décisions de la réunion de la Commission des 23-24 mai 2022 à Bruxelles, les points essentiels de cette séance sont relevés ci-après :

La révision des statuts de l'APF aurait pour conséquences de modifier le nom de cette commission (supprimer le terme « parlementaire » car cela fait redondance avec le nom de l'APF). Après discussion nourrie, décision à l'unanimité de demander de maintenir le statu quo en l'absence de solution satisfaisante.

L'échange sur le thème de la protection des lanceurs d'alerte a mis en exergue une immense différence de législation d'un continent à l'autre.

Plusieurs rapports et projets de résolutions ont par ailleurs été présentés :

*Rapport sur « les prérogatives des Parlements en situations d'urgence », par MM. Charles Juillard, Conseiller aux États, et Nicolas Walder, conseiller national, pour la Commission politique. Chaque délégation a pu expliquer les conséquences et méthodes de travail dues à la pandémie de Covid-19 ; on a pu constater la faiblesse des milieux parlementaires par rapport au pouvoir des exécutifs. Dans certains pays, les parlements ont été régulièrement informés et consultés, mais ce n'est pas le cas de l'ensemble des pays francophones. Une résolution sur *Les compétences et l'action des parlements en situations d'urgence* a ensuite été déposée conjointement avec la commission politique.*

Suite à la présentation du *Rapport sur les effets de la désinformation dans le milieu parlementaire*, un questionnaire sera envoyé à chaque section de l'APF.

Le suivi des accords de partenariat relevant de la compétence de la Commission a été discuté :

Partenariat avec l'Association des Ombudsmans et des Médiateurs de la Francophonie (AOMF), présenté par M. Pascal ESSOU, Médiateur de la République du Bénin. Il a confirmé l'importance et les rôles des médiateurs en matière de lancement d'alertes.

Partenariat avec le Réseau francophone de déontologie et d'éthique parlementaires. M. Charles Juillard représente la Commission au sein du Conseil du développement de l'APF.

Une modification des statuts permet désormais d'inclure le président du Réseau des jeunes parlementaires de l'APF dans le Jury qui décerne le Prix Geoffrey-Dieudonné.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu en mars 2023 au Maroc, en même temps que le Réseau des femmes parlementaires.

## *Assemblée parlementaire de la Francophonie*

### ***Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles***

*Y participait M. Jérôme Marcel, secrétaire de la Section Vaud.*

Le compte-rendu et le relevé de décisions de la réunion du 19-20 avril 2022 ont été adoptés.

Le rapport d'activité est lu en séance par le président de la Commission, M. le conseiller national Laurent Wehrli.

Pour le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, en 2021 l'attention a été portée sur l'impact de la Covid-19 sur la gestion des trois maladies.

La 11<sup>ème</sup> Conférence AFRAVIH (Alliance francophone des acteurs de santé contre le VIH et les infections virales chroniques ou émergentes) qui s'est tenue à Marseille du 6 au 9 avril 2022 a mis en exergue que la pandémie a participé à fragiliser davantage les personnes vivant avec le VIH au cours des deux dernières années, et qu'on assiste à une augmentation vertigineuse des cas d'hépatites B, en particulier dans les pays pauvres où le traitement antiviral n'est pas toujours disponible.

La séance de la CECAC a également été l'occasion de procéder à plusieurs auditions, notamment :

- La directrice de la Maison des journalistes, fondée à Paris en 2002, qui accueille des journalistes issus de pays où la liberté de la presse n'est pas garantie.
- La Section rwandaise de l'Union internationale de la presse francophone (UPF).
- L'Association du notariat francophone qui met en œuvres des campagnes de délivrance d'actes de naissance, afin de lutter contre le phénomène des enfants privés d'état civil.
- Le ministère rwandais de l'éducation sur le numérique dans le système éducatif.
- L'Association rwandaise des journalistes (ARJ).
- L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour présenter le *Guide sur la sécurité des journalistes et l'intégrité de l'information en période électorale*, ainsi que le *Guide pratique pour la consolidation de l'état civil dans l'espace francophone*.

La réunion de la CECAC a également été l'occasion de présenter :

- Le suivi de la mise en œuvre de la *Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, ratifiée par 151 Etats, dont 53 de la Francophonie. Dans un contexte où la pandémie met en exergue la précarité des acteurs culturels.
- Le projet de rapport sur l'usage du français au sein de l'espace francophone.
- Le projet de questionnaire sur la restitution des biens culturels spoliés durant la colonisation, par le conseiller aux Etats M. Carlo Sommaruga.

Enfin, la séance a permis de présenter le projet de Résolution sur le décrochage scolaire dans la Francophonie : la situation et les solutions différenciées selon les sexes, qui a été présentée à l'Assemblée plénière.



## **Assemblée plénière de l'APF**

**Auditorium du Centre de Convention de Kigali les vendredi 8 et samedi 9 juillet 2022**

L'Assemblée plénière a rendu un vibrant hommage au Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie M. Amadou Soumahoro, subitement décédé le 7 mai 2022.

### ***Allocution de la Secrétaire générale de l'OIF***

Dans son allocution, la Secrétaire générale de l'OIF, Mme Louise Mushikiwabo a rappelé que le monde francophone est en grande turbulence, comme le montrent la situation dans des pays comme Haïti, la Guinée, le Mali, le Liban, la République Démocratique du Congo, le Tchad ou la Tunisie. Ces exemples montrent à quel point la démocratie souffre et comme la Francophonie se doit de participer à la recherche de solutions dans les pays francophones confrontés à de grandes difficultés.

La secrétaire générale a également évoqué les deux grands enjeux que sont l'urgence climatique et le développement durable, d'une part, l'espace numérique francophone, d'autre part.

Dans le cadre du débat qui a suivi, une question a été déposée par la section vaudoise auprès de la secrétaire générale de la Francophonie, sur la possibilité de mettre en place et promouvoir une plateforme encourageant les rotations de postes, les visites interparlementaires, les stages et rencontres au sein de la Francophonie.

### ***Débat général « Gouvernance mondiale : le rôle des parlements pour une paix durable »***

Le débat général a été l'occasion de nombreuses interventions, notamment sur la situation en Ukraine, sur le multilatéralisme, la paix, l'alternance politique, la régulation des armes légères, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la pauvreté, la promotion de la démocratie, la responsabilité de la Francophonie face aux jeunes générations.



Daniel Trolliet (président de la délégation), François Cardinaux et Philippe Cornamusaz lors de l'Assemblée plénière à Kigali.

## *Assemblée parlementaire de la Francophonie*

### ***Résolutions de l'Assemblée plénière***

Les huit projets de résolution proposés par les commissions et les réseaux ont été adoptés :

- sur les compétences et l'action des parlements en situations d'urgence.
- sur l'ouverture des parlements : pour un rapprochement des institutions et des populations.
- sur le décrochage scolaire dans la Francophonie : la situation et les solutions différenciées selon les sexes.
- sur la vitalité des territoires ruraux : témoignage de la Francophonie pour un développement rural durable.
- sur l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits humains, l'État de droit et la démocratie.
- sur la participation des jeunes à la vie parlementaire.
- sur la politique-cadre afin de prévenir et lutter contre le harcèlement au sein des parlements francophones.
- sur l'autonomisation économique des femmes francophones.
- sur la prise en compte des femmes dans les discussions climatiques.

### ***Corpus législatif francophone***

Le projet de Corpus législatif vise à développer la production de ressources documentaires pour accompagner les parlements francophones dans leur travail de production législative. Il s'agit notamment de mettre à disposition, sur une série de sujets à déterminer, des exemples de textes législatifs déjà en vigueur dans l'espace francophone et une proposition de méthode, en vue de les adapter en droit interne dans les pays désirant eux aussi légiférer en la matière. A ce stade dix thèmes ont été suggérés, il s'agira de démarrer avec un nombre plus restreint de sujets.

### ***Points statutaires***

Voici par ailleurs les décisions et informations principales portées par l'Assemblée plénière :

- *Composition de l'Assemblée* : est accepté le passage du statut de membre observateur à celui de membre associé de l'Assemblée de la République du Kosovo ; est acceptée l'admission du Parlement du Monténégro avec le statut de membre associé. Concernant la demande du Parlement de l'Ukraine, le dossier est en cours d'instruction.
- *Rapport d'activité* : un nouveau cadre stratégique de l'APF doit voir le jour. Volonté de renforcer la diplomatie parlementaire par des missions spécifiques, notamment dans le cadre des conflits.
- *Rapport financier* : recettes 2021 de 1 677 283 euros, inférieures de 26% aux prévisions à cause d'arriérés de cotisations et de diminution de la subvention de l'OIF ; dépenses de 1 613 191 euros, inférieures de 28% au budget, vu l'annulation des réunions et activités en raison de la pandémie.
- *Ratification d'accords de partenariats* avec l'Association du notariat francophone (ANF), la Chaire de recherche en études parlementaires de l'Université du Luxembourg, ainsi que le Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaires (RFEDP).
- *Elections internes*, notamment l'élection du député canadien M. Francis Drouin à la Présidence de l'APF et du député français M. Bruno Fuchs au titre de Secrétaire général parlementaire.

Enfin, si Montréal s'est portée candidate pour accueillir la 49<sup>e</sup> session qui aura lieu en juillet 2024, un appel à candidature a été lancé pour trouver une ville d'accueil pour la 48<sup>e</sup> Assemblée plénière qui doit se tenir l'été prochain.

## **Activités culturelles, visites et rencontres de la délégation vaudoise à l'occasion du déplacement au Rwanda pour la 47<sup>e</sup> Session de l'APF**

### **Visite du Mémorial du génocide et du Musée sur le génocide**

Il est difficile de prendre conscience de l'effort de reconstruction et de réconciliation post-génocide de ce pays sans aller se recueillir dans un des nombreux mémoriaux où des milliers de victimes du génocide trouvent sépulture, et visiter les musées qui retracent l'histoire officielle de ce génocide.

Ainsi, le Mémorial du génocide de Kigali et son exposition offrent aux proches des victimes un lieu de recueillement, et offrent aux visiteurs un aperçu de l'histoire récente de la société rwandaise, incluant la colonisation, la nature planifiée et l'horreur du génocide contre les Tutsi, ainsi que des histoires de survie, de sauvetage et de ceux qui ont arrêté le massacre. Cette exposition rend également compte de la reconstruction post-génocide qui a eu lieu au Rwanda et comment la justice et la réconciliation ont été encouragées.

### **Programme multilatéral de développement parlementaire francophone Rencontre avec les porteurs de projets de l'APF**

Afin de comprendre les programmes de coopération parlementaire de l'APF, des échanges ont eu lieu avec le président de la CECAC, M. Laurent Wehrli, conseiller national, et une rencontre a été organisée avec le conseiller chargé du projet MultiDevMada, M. Jean-Baptiste Leguen.

Les programmes multilatéraux de développement parlementaire francophone (Programmes MultiDev ou PMD) sont mis en place en faveur de Parlements de pays membres de l'APF en transition démocratique, en sortie de crise et/ou à forts besoins. Ils constituent un des principaux leviers de la coopération interparlementaire de l'APF. Initialement mis en place suite de la crise ivoirienne de 2010, ils ont également bénéficié aux sections malgache, malienne, haïtienne et centrafricaine.

Après adoption du plan d'actions, les sections de l'APF sont consultées pour identifier les actions qu'elles peuvent prendre en charge. Les actions prennent généralement la forme de séminaires ou d'ateliers, ayant lieu dans le Parlement bénéficiaire. Des initiatives plus spécifiques peuvent être mises en œuvre en matière d'équipement (matériel, outils numériques, etc.) ou d'immobilier.

Le programme en faveur du parlement malgache initié en 2014 s'est terminé en 2019, auquel douze sections de l'APF et de nombreux partenaires ont participé. Suite à un bilan positif, une nouvelle mission d'évaluation des besoins à Antananarivo en 2021 a ainsi préconisé d'élaborer, dès 2022, un nouveau programme de renforcement des capacités du parlement malgache, défini en coordination avec lui. Les besoins, pour la plupart communs à l'Assemblée nationale et au Sénat, en matière de séminaires, de formations, d'immobilier et de matériel ont été identifiés, et un appel aux sections membres de l'APF pour la réalisation d'une ou plusieurs actions sollicitées a été lancée.

### **Rencontre d'expatriés suisses et collaborateurs de la DDC Résidence du Représentant de la DDC à Kigali le jeudi 7 juillet**

A l'initiative de la Section suisse de l'APF, l'ensemble des sections helvétiques a pris part à un rencontre avec des Suisses et des Suissesses expatriés, aux profils variés (entrepreneurs, membres de la coopération, habitants de longue date), ainsi que des collaborateurs expatriés et régionaux de la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) pour la région des Grand lacs.

Cette rencontre a eu lieu dans la résidence de M. Marc De Santis, directeur régional de la DDC régions des Grands Lacs. Elle a permis de prendre conscience de l'importante dynamique d'échanges entre la Suisse et le Rwanda, ancrée dans une très longue tradition de coopération technique basée sur le partage d'expertise.



### **Visite de programmes de création de filières de formation duale mis en place avec l'expertise de la DDC à la demande du Rwanda**

A la demande du Ministère rwandais de l'éducation, la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) a mis en place des programmes pilotes de formation duale dans différents secteurs économiques du pays. Inspirés du modèle dual helvétique, dans ces projets une partie de l'apprentissage a lieu en entreprise, l'autre partie plus théorique est assurée par des écoles.

Pour le Gouvernement du Rwanda, ce partenariat public-privé avec l'expertise de la DDC participe de l'objectif global d'augmenter de 31% à 60% la part de l'enseignement technique et professionnel. Sur le terrain, la DDC travaille avec l'administration publique, les entreprises pilote, les écoles sélectionnées, et l'appui de Swisscontact – Fondation pour la coopération technique suisse.

Grâce à une coopération étroite entre les autorités éducatives, les centres de formation et les entreprises, l'objectif de ce programme est d'initier la mise en place d'une filière d'apprentissage dual de longue durée pour les jeunes des zones urbaines ou périurbaines. Et cela dans un pays en plein développement économique confronté aux défis d'une démographie galopante.

#### ***Formation professionnelle duale en montage et réparation de motos électriques Visite de l'entreprise REM à Kigali le samedi 9 juillet***

Organisée pour les quatre sections suisse et cantonales présente à Kigali, cette visite s'est faite en présence de M. Marc De Santis, directeur régional de la DDC, de Mme Nadège Kanyange, responsable de communication DDC, ainsi que de M. Donald Kabanda, CEO de l'entreprise [REM](#).



En orange, les apprentis en formation duale. Tout à droite, M. Marc de Santis, directeur régional DDC régions des Grands Lacs.

Dans un pays où les mototaxis foisonnent, la start-up REM a développé un modèle de moto électrique équipée de deux batteries, avec un concept d'exploitation qui répond aux obstacles qui entravent la mise en place de la mobilité électrique. Les motos REM sont vendues sans batteries afin de réduire le coût initial. Les batteries restent propriété de la société qui les loue à un coût au kilomètre concurrentiel au prix de l'essence. Elles peuvent être facilement échangées dans les stations d'échange situées dans toute la zone de service du REM. Ce système permet aux mototaxis de disposer d'un véhicule non polluant à des coûts économiques concurrentiels.

Sur le plan industriel, ce modèle permet la création d'un secteur d'activité basé sur un modèle breveté, dont la construction est effectuée au Rwanda. Le succès d'un tel modèle nécessite la formation de main d'œuvre qualifiée à même non seulement de fournir des employés à la société mère, mais également de générer la création de garages et de centres d'échanges de batteries.



Apprenti.e.s en formation duale de la société REM durant la visite organisée par la DDC.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'expertise de la DDC, en mettant en place un système de formation duale alliant périodes en entreprises (trois mois) alternativement avec des périodes de formation dans les écoles professionnelles (trois semaines). Une formation qui est non seulement moins chère pour les familles, mais offre également une certification reconnue et, en cas de réussite du modèle, des perspectives en matière de création d'emplois verts et de micro entreprises.

### *Formation professionnelle duale en menuiserie*

#### *Visite de la Coopérative Kiaka près de Gisenyi le mardi 12 juillet*

Organisée avec l'aide de la DDC, cette visite de la délégation vaudoise s'est faite en présence de M. Methuschelah Niyitegeka, directeur général de Kiaka, M. Vedaste Ndayambaje, président de Kiaka, M. Jean d'Amour Gatera, responsable au Bureau de coopération suisse à Kigali, ainsi que de Mme Rita Muhire, responsable formation court terme à Swisscontact.



De gauche à droite : Vedaste Ndayambaje (président Kiaka), François Cardinaux, Philippe Cornamusaz, Jean d'Amour Gatera (DDC), Rita Muhire (Swisscontact), Daniel Trolliet, Methuschelah Niyitegeka (directeur général Kiaka).



## Assemblée parlementaire de la Francophonie

La [Coopérative Kiaka](#), fondée en 1976, est une des Plus vieille coopérative du Rwanda. Située dans la province de l'Ouest, à environ 12 km de Gisenyi, elle compte 152 employés, dont 67 femmes, parmi lesquels 92 sont sociétaires. C'est une coopérative bien gérée qui fait des bénéfices et a su traverser tant la période génocidaire que la crise du coronavirus. La coopérative possède non seulement des ateliers de fabrication mais également un réseau de vente.

Un projet de formation en menuiserie selon le système dual est intégré dans la coopérative depuis 2020. Cette formation certifiée allie formation pratique dans l'entreprise en parallèle de la formation théorique à l'école, qui représente environ 30% du temps de cette formation de trois ans. Cette formation concerne entre onze et seize apprenti.e.s.



Ouvrières de la Coopérative Kiaka confectionnant des balais.

Dans ce projet, la DDC apporte l'expertise helvétique en matière de formation duale et s'assure que les différents acteurs mettent en place ce système dual. Avec l'appui de Swisscontact, la DDC assure ainsi la coordination entre Etat, écoles et entreprises privées. L'objectif est de développer les partenariats avec d'autres entreprises pour élargir le spectre des apprentissages, d'une part, et d'autre part d'introduire ce type de programme à plus grande échelle, y compris en termes d'implication des entreprises dans ce type de programme à l'échéance de la décennie.



Ouvriers de la Coopérative Kiaka confectionnant des balais.

En amont, la DDC avait effectué une étude prospective de ce projet qui se termine en 2024, évaluant notamment la capacité du secteur privé à pérenniser le système, car l'un des principaux défis de ce programme reste l'implication des entreprises dans le système de formation et dans son financement.



**Rencontre avec les dirigeants de la Fondation DiDe « Dignité en Détention »  
Salle de conférence de l'Hôtel 5 Swiss à Kigali le mercredi 13 juillet**

La délégation a rencontré à Kigali Mme Odette Mukansoro, Directrice de la Fondation DiDé, sociologue spécialisée en études du développement, et M. Eugène Rutembesa, Président du Conseil de fondation, professeur de psychologie clinique à l'Université du Rwanda.



De gauche à droite : François Cardinaux, Odette Mukansoro, Eugène Rutembesa, Daniel Trolliet et Philippe Cornamusaz.

Créée à Genève en 1992 par d'anciens délégués du CICR, la Fondation DiDé est une ONG qui met en place des programmes de soutien aux populations carcérales vulnérables afin d'améliorer leurs conditions de vie et de favoriser leur réinsertion dans la société.

L'activité de la Fondation DiDé commence au Rwanda au lendemain du génocide de 1994. Spécialisée dans le domaine de la santé mentale des personnes détenues, la priorité a été donnée aux détenus mineurs et aux femmes, notamment les femmes allaitantes.

A ce jour, la Fondation DiDé est active dans dix des treize prisons du pays, dans lesquelles elle intervient au niveau des infrastructures (séparation des types de populations carcérales, structures éducatives, hygiène, assainissement), de la santé mentale (groupes de parole, activités culturelles, sport, théâtre forum) et de l'éducation (programmes scolaires, ateliers de formation). La Fondation met également en place des visites familiales, dispose d'émissions de radio encourageant à visiter les femmes et les enfants détenus qui sont souvent peu soutenus par leurs communautés et prépare au retour dans la communauté à l'issue de leurs peines les 25'000 prisonniers génocidaires du pays. La Fondation DiDé intervient enfin par la formation et la sensibilisation de tous les acteurs de la chaîne pénale (police, justice, prisons, etc.)

Dès 2019, la Fondation mère à Genève (qui a été dissoute en 2021) a exprimé le souhait que DiDé Rwanda puisse pérenniser son existence de manière indépendante. Depuis la Fondation DiDé Rwanda vole de ses propres ailes. Ne bénéficiant pas d'aide de l'Etat rwandais, elle est confrontée au défi de renouveler son financement.

## **33<sup>e</sup> Assemblée régionale Europe de l'APF Tirana (Albanie) du 25 au 27 novembre 2021**

La 33<sup>e</sup> session de l'Assemblée régionale Europe (ARE) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a eu lieu à Tirana du 25 au 27 novembre 2021.

La délégation de la Section Vaud ne s'y est pas rendue, car suite à l'annulation de dernière minute de la session qui devait se tenir à Belgrade, ses membres n'étaient pas disponibles aux nouvelles dates.

Le thème de cette 33<sup>e</sup> session de l'ARE était « Nos sociétés et nos parlements face à la crise de la Covid-19 ». Deux panels de discussions y ont été organisés, le premier sur les « démocraties et sociétés face à la pandémie », le second intitulé « Crise sanitaire – Géopolitique – Enjeux et perspectives. »

De nombreuses thématiques y ont été évoquées en lien avec la gestion de la crise sanitaire, notamment les régimes d'exception, le fonctionnement des institutions parlementaires, les phénomènes sociaux en lien avec la crise, les enjeux géopolitiques engendrés, les questions de la solidarité dans l'espace francophone et européen, du droit humanitaire, de la levée des brevets, de l'indépendance des circuits de production. Aucune résolution n'a été adoptée à l'issue de cette session.

## **Conférence des Présidents de l'APF Région Europe Principauté de Monaco du 3 au 6 avril 2022**

La délégation vaudoise à Monaco était composée de MM. Daniel Trolliet (président de la Section Vaud de l'APF) et Cédric Aeschlimann (secrétaire de la délégation). Les sections participants à cette Conférence étaient : Andorre, Arménie, Belgique, Bulgarie, Catalogne, France, Grèce, Jura, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Monaco, Roumanie, Suisse, Valais, Vallée d'Aoste, Vaud.

Dans son allocution d'accueil, Mme Michèle Dittlot, Présidente de la section de Monaco à l'APF, est intervenue sur les valeurs humanistes, de diversité et de partage de la Francophonie.

Deux présentations ont eu lieu en introduction de cette Conférence : l'exposé de M. Thomas Fouilleron, Directeur des Archives et de la Bibliothèque du Palais Princier, sur le lien de Monaco à la Francophonie ; et la présentation de M. Jean-Yves Giraudon, Président de l'Alliance française de Monaco, sur le rôle et le fonctionnement du Centre Méditerranéen d'Etudes Françaises.

Pour le surplus, voici les éléments essentiels qui ont été discutés lors de la Conférence des présidents :

### **Audition du Président de la Rada (le Parlement ukrainien) et présentation de la situation en Ukraine par des députées ukrainiennes**

Mmes Lesia Vasylenko et Alyona Shkrum, députées de la Rada, ont été invitées à participer aux travaux de la Conférence des présidents. Elles ont exposé la situation de leur pays au lendemain de l'offensive guerrière menée par la Russie en soulignant particulièrement les conséquences sur la population civile, les femmes et les enfants.

Les membres de la Conférence des Présidents de la Région Europe ont également auditionné, en visioconférence, M. Ruslan Stefanchuk, Président de la Rada, intervention traduite par M. Zenon Kowal, qui peut être lue via ce [lien](#).

Mme Ernst, membre de l'Association « Vent d'Est » a témoigné par visioconférence de l'urgent besoin de prendre en charge des réfugiés ukrainiens en Moldavie. A cet égard, l'association a adressé une demande de soutien financier, question discutée dans le cadre du point relatif au Programme d'action de coopération de la Région (PAC).



## **Préparation de la 34<sup>ème</sup> Assemblée régionale Europe**

Plusieurs sections s'étant portées candidates pour accueillir une réunion de la Région Europe (ARE), le calendrier suivant a été validé :

- Assemblée régionale Europe 2022 : Catalogne
- Conférence des Présidents de l'ARE 2023 : France
- Assemblée régionale Europe 2023 : Géorgie
- Conférence des Présidents de l'ARE 2024 : Kosovo
- Assemblée régionale Europe 2024 : Grèce

## **Programme d'Action de Coopération de l'APF Région Europe**

Devant le caractère obsolète du règlement du PAC par rapport aux demandes actuelles il est décidé :

- que les sections se concerteront pour le redéfinir ;
- qu'entretemps il ne sera pas fait appel à cotisation ;
- que suite à la situation dramatique issue de la guerre en Ukraine, une enveloppe de 25.000 € sera consacrée aux demandes d'aide en lien avec la gestion de la crise ukrainienne. Un versement de 7.500 € sera effectué à destination de l'Association « Vent d'Est » pour la prise en charge de réfugiés ukrainiens en Moldavie. Les sections sont invitées à identifier des associations qui pourraient bénéficier d'un soutien dans le cadre du solde de cette enveloppe budgétaire.

## **Programme culturel**

En aparté des travaux de la Conférence, les délégations ont eu l'opportunité de visiter deux fleurons de la Principauté de Monaco : l'Opera Garnier et Casino de Monte-Carlo.



**Photo de famille des délégations participant à la Conférence des présidents de l'APF Région Europe à Monaco.**

## **Rencontre des sections suisse et cantonales de l'APF Montricher (Vaud) le 19 novembre 2021**

La Suisse compte trois membres de l'APF, l'Assemblée fédérale, les parlements des cantons du Jura et de Vaud, et deux membres associés, les parlements des cantons du Valais et de Genève.

Avec la pandémie, les activités et sessions de l'APF étaient à l'arrêt complet. A l'initiative de la Section vaudoise, une rencontre entre sections a été organisée le 19 novembre 2021 à Montricher. L'objectif était de mieux préparer et coordonner les activités.

Le choix de Montricher est lié à la fondation Michalski, visitée en matinée, un site extraordinaire pour la promotion de la littérature, notamment en langue française. Le repas de midi a été servi à la Fromagerie gourmande, qui fait partie d'un Plan de développement régional agricole visant à valoriser les produits du pied du Jura, soutenu par la Confédération et le Canton de Vaud.



**De gauche à droite : Nicole Carrupt (présidente VS), Circé Barbezat-Fuchs (VD), Laurence Cretegny (vice-présidente VD), Cédric Aeschlimann (secrétaire VD), Jean-Claude Glardon (VD), Daniel Trolliet (président VD), Graziella Schaller (VD), Pierre Chételat (JU), Natalia Granero (Fondation Michalski), Quentin Haas (JU), Philippe Bassin (vice-président JU), Pierre-André Comte (président JU).**

L'après-midi a été l'occasion d'un échange entre les participant.e.s sur le thème de la coordination des sections APF de Suisse. En effet, les sections sont appelées à répondre à nombre questionnaires de l'APF, et elles participent à des degrés divers aux Assemblées APF Europe et Monde. Tout le monde gagnerait à améliorer la coordination, voire développer des projets en commun.

Voici quelques-uns des thèmes abordés lors de cette journée, que tous les participant.e.s souhaitent voir se renouveler : valoriser la Francophonie au sein des cantons et de la Confédération, coordonner certaines prises de position avant les sessions, porter le modèle de la « démocratie décentralisée » au sein des autres sections régionales ou nationales de l'APF, limiter les sessions en présentiel à travers le monde à l'essentiel, en mettant à profit les nouveaux moyens de discussion en ligne.

La commune de Montricher, par son syndic M. Didier Amez-Droz, a remercié les délégations d'avoir rendu visite à deux lieux touristiques de la commune de Montricher, un village agricole situé au pied du plus haut sommet du Jura suisse, le Mont Tendre. Il apporte son soutien à l'action de l'APF pour la préservation du français.



## **Contributions de la Section Vaud aux études et travaux de la Francophonie**

Durant cette année parlementaire, la Section vaudoise de l'APF a participé à quatre études initiées par l'APF ou l'une de ses sections en répondant à des questionnaires ou sondages.

A chaque demande reçue, la pertinence que la section Vaud s'exprime sur le thème est appréciée avec la présidence de la délégation. Par suite de quoi le secrétariat de la délégation évalue si l'on dispose des compétences en interne pour répondre aux questions posées, faute de quoi le service compétent de l'administration est interpellé pour fournir son expertise.

### **Etude sur l'usage du français dans les parlements membres de l'APF**

Si dans nombre des sections membres de l'APF, le débat parlementaire se déroule exclusivement en français, comme c'est le cas dans le Canton de Vaud, certains parlements ont toutefois recours à l'interprétation ou à la traduction lors des travaux ou sessions parlementaires. En effet, le français y est en partage avec d'autres langues et vient parfois en deuxième, voire en troisième position, après la langue officielle ou de travail et les langues nationales.

Cet état de fait, qui reflète la diversité linguistique et culturelle au sein de l'APF, mérite toutefois d'être évalué au regard de l'étendue de son espace géographique. Pour ce faire, l'APF a mené une étude auprès de ses sections membres pour mieux appréhender cette réalité.

Les objectifs de cette étude et le questionnaire envoyé aux sections de l'APF peuvent être consulté via ce [lien](#), le projet de rapport via cet autre [lien](#).

*La réponse à ce questionnaire a été préparée par le secrétariat de la commission.*

### **Etude du réseau des femmes parlementaires de l'APF sur la promotion du choix des filières d'éducation pour les filles**

Les inégalités de genre s'amplifient au fur et à mesure du niveau de développement des carrières, tant dans le monde industriel qu'académique. Certaines actions sont mises en place par des associations, des entreprises, des consortiums de chercheurs, le monde politique, afin, d'une part, d'augmenter l'attractivité de certaines filières lors du choix d'études et, d'autre part, de favoriser l'égalité au niveau des divers échelons de carrière.

Un questionnaire ayant la vocation de dresser un état des lieux sur les situations dans les différentes sections de l'APF a été établi afin, notamment, d'enrichir le futur rapport du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui portera sur la promotion du choix des filières d'éducation pour les filles.

La proposition de rapport à la base de ce questionnaire est accessible via ce [lien](#) et le Projet de rapport via ce [lien](#).

*La réponse à ce questionnaire a été préparée et coordonnée par le Bureau de l'égalité, avec le soutien du département en charge de l'économie ainsi que du département en charge de la formation.*

## *Contributions aux initiatives de la Francophonie*

### **Rapport Sport et francophonie de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles**

Dans le cadre du projet de rapport sur le sport et la francophonie, la section française de l'APF a préparé un questionnaire à l'attention des sections membres de l'APF.

Ce rapport poursuit un triple objectif :

- établir un état des lieux de la diversité des acteurs impliqués dans le sport et la francophonie, et mieux comprendre leur articulation ;
- expliquer comment la francophonie peut, à travers le sport, avec lequel il partage nombre de valeurs, être un formidable vecteur d'inclusion sociale et d'éducation, une arme puissante contre les discriminations et les inégalités,
- étudier comment le sport, notamment à travers les grands événements sportifs internationaux, peut servir au mieux la promotion et la valorisation de la langue française.

Les informations recueillies seront intégrées dans le rapport qui sera présenté à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC), accessible via ce [lien](#).

*La réponse à ce questionnaire a été préparée par le Service de l'éducation physique et du sport.*

### **Colloque international « Les démocraties contestées : légitimité, populisme et popularisation »**

La Section vaudoise a répondu à un questionnaire sur le thème « Les démocraties contestées : légitimité, populisme et popularisation », établi afin de nourrir la réflexion préalable aux discussions d'un colloque international qui se tiendra à l'Université du Luxembourg les 15 et 16 septembre 2022 à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie.

Organisé par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et la Chaire de recherche en études parlementaires de l'Université du Luxembourg, ce colloque sera l'occasion d'étudier les crises auxquelles les démocraties sont confrontées ainsi que les réponses à apporter à la défiance exprimée vis-à-vis du système démocratique.

Voici le [lien](#) vers ce colloque.

*La réponse à ce questionnaire a été préparée par le secrétariat de la commission.*